Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B
- · Code du produit: 50213 B
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation

Étanchéité flexible pour minéral et substrats en céramique, le composant B

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Heinrich Hahne GmbH & Co. KG

Heinrich-Hahne-Weg 11

45711 Datteln

Tel.:02363/5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit

Tel.: 02363 5663-0

EMail: in fo@hahne-bautenschutz.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS07

7 GHS08

GHSO

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: diéthylméthylbenzènediamine

(suite page 2)

Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange d'amine aromatique

· Composants dangereux:					
		diéthylméthylbenzènediamine	10-25%		
EINEC	CS: 270-877-4	♦ STOT RE 2, H373; ♦ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ↑ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Eye Irrit. 2, H319			
	108-32-7		2,5-10%		
EINEC	CS: 203-572-1	♠ Eye Irrit. 2, H319			

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indications destinées au médecin:

Exposition de la peau et les yeux. Symptômes: irritation faible de l'œil (rougeurs, des larmoiements) possibles. Une exposition prolongée à la combustion et une rougeur de la peau. Décontamination, traitement symptomatique.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

- FR

Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B

(suite de la page 2)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée, poudre sèche, mousse ou CO2.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cas possible d'incendie, CO2, CO, SO2 et de phénols.

Empêcher l'entrée de produits dans les égouts. Pas encore frais affectés par le produit des incendies et des récipients avec de l'eau pulvérisée.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 \cdot 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Garder les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Propre comme sortie / décharge de grandes quantités de surface du sol.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact direct avec les yeux, la peau ou les vêtements.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Conserver dans un endroit frais et sec.
- · Indications concernant le stockage commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des articles de consommation, les acides et alcalis.

- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 29.05.2015 Date d'impression: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Dans les lieux de travail insuffisamment aérés nécessitent une protection respiratoire.

· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Utiliser des gants en caoutchouc nitrile ou butyle.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur	les propriétés ph	ysiques et chimiques	essentielles
------------------------	-------------------	----------------------	--------------

- · Indications générales
- · Aspect:

Liquide

Forme: Couleur:

brun foncé à l'orange

· Odeur:

par des amines

· Changement d'état

Point de fusion: Point d'ébullition: Non déterminé. Non déterminé.

· Point d'éclair

199 °C

· Température d'inflammation: 370 °C

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20 °C:

 $1,02 \text{ g/cm}^3$

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Pas ou peu miscible

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision : 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B

(suite de la page 4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

La combustion incomplète de l'oxyde de carbone, oxydes d'azote, SO2, des phénols.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réagit alcaline.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Acides forts, bases fortes.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de combustion, émet des fumées toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: irritabilité
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

Diethylmethylbenzendiamine: ORL RAT LD50: 472 mg / kg Le carbonate de propylène: ORL MUS LD50: 20700 mg / kg ORL RAT DL50: 29,1 mg / kg

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B

(suite de la page 5)

· Catalogue européen des déchets

01 01 01 déchets provenant de l'extraction des minéraux métallifères

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au tr	A.
14.1 No ONU DOT, ADR, IMDG, IATA	- UN3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies IMDG, IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANC LIQUID, N.O.S.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-
ADR	
Classe Étiquette	9 Matières et objets dangereux divers. 9
14.4 Groupe d'emballage ADR	- III
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant: Marquage spécial (ADR):	Non Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe L de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	I Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR Quantités limitées (LQ)	5L
''Règlement type'' de l'ONU:	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT I VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., III

SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produit: HADALAN DS61 13P, Komp. B

(suite de la page 6)

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

_ ED